

Intervention de M. Éric MAIRE, préfet de la Haute-Loire

Vœux 2017 aux personnels 2017

Lundi 9 janvier 2017

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames les sous-préfètes,

Messieurs les directeurs et chefs de service,

Mesdames, messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui et de vous présenter, au nom de l'équipe préfectorale, des directeurs, de mon épouse et de moi-même, nos vœux de bonheur et de réussite pour vous-même et pour vos proches.

Cette année, nous avons convenu, avec le secrétaire général, de ne vous infliger qu'un seul discours. Mais je vous rassure, il ne sera pas pour autant deux fois plus long.

Ces vœux sont d'abord une marque de reconnaissance et de considération pour le travail effectué en 2016.

A la lecture des dossiers au quotidien, au cours des réunions que j'anime, je mesure l'importance et la qualité de votre engagement.

J'en mesure aussi le caractère de plus en plus exigeant. Dans un contexte où nous devons affronter le terrorisme, dans une période où la crise économique alourdit les problèmes sociaux et suscite l'inquiétude, en particulier en milieu rural, nos concitoyens ont besoin d'un Etat qui protège, d'un Etat qui assure la sécurité, qui défend les libertés et qui garantit la bonne administration du territoire, d'un Etat qui garantit la vie démocratique, comme cela sera particulièrement le cas cette année avec les élections présidentielles, législatives et sénatoriales.

Vous y concourez efficacement.

En 2016 et 2017, nos effectifs sont renouvelés de façon importante par l'effet des départs en retraite et des mutations mais aussi par la mise en place d'un « centre d'expertise et de ressources » titres pour la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité.

Cinq personnes sont parties en retraite : Jean-Louis SINTILLE, Jean-Michel RICHAUD, Hélène RONGERON, André BONNEFOY, Jean-Louis OLLIER.

Nous leur rendons hommage pour les nombreuses années qu'ils ont consacré au service public.

Sont également partis :

- le secrétaire général de la préfecture, Clément ROUCOUSE, remplacé par Rémy DARROUX ;
- la sous-préfète d'Yssingeaux, Agnès CHAVANON, remplacée par Christine HACQUES ;
- le directeur des services du cabinet, Frédéric LASSERRE, remplacé par Franck CHRISTOPHE ;

Six autres collègues ont obtenu une mutation : Bertrand FEUERSTEIN, Thomas DURET, Frédéric FOURNIER, Laurence ASTIER, Fabienne ZANTON, Annick NOLHAC, Carole EYMARD et Christian MADON.

A noter cinq mouvements internes et treize arrivées ainsi qu'un apprenti et deux services civiques, dont un à la sous-préfecture de Brioude.

Au total, ces mouvements représentent 20 % de l'effectif, ce qui nous demande de veiller à l'accueil et à l'intégration des collègues qui changent de service ou qui viennent de l'extérieur, mais aussi d'avoir une gestion des ressources humaines de qualité.

Je sais que le secrétaire général, en sa qualité de responsable des ressources humaines, y est attentif.

Je voudrais aussi féliciter Jonathan AVOND et David THIBONNIER ainsi que leurs épouses pour la naissance de Léonie et d'Evan.

Je renouvelle la demande que j'ai faite à l'encadrement, l'année dernière, de pratiquer un management fondé sur l'écoute et l'explication, mais surtout, sur la responsabilité.

Il ne faut pas attendre que l'intégralité de notre action soit réglée, dans le détail, par des circulaires de l'administration centrale. Il nous faut davantage nous prendre en charge, davantage exercer nos responsabilités.

Au plan local, nous disposons de marges de manœuvre. Nous pouvons les utiliser et, pour ce qui ne dépend pas de l'échelon départemental, nous devons être force de proposition.

Nos responsabilités, il appartient à chaque fonctionnaire de la préfecture et des sous-préfectures de les exercer. Quel que soit son niveau hiérarchique, chacun dispose de la capacité à prendre des initiatives.

Le « Plan préfectures nouvelle génération » nous fournit l'occasion de mettre en œuvre ces principes.

Les préfectures vont connaître, en 2017, une évolution fondamentale avec la suppression de l'accueil du public, au guichet, pour les cartes grises et les permis de conduire et la dématérialisation complète de l'instruction des cartes nationales d'identité.

La nouvelle organisation de la préfecture et des sous-préfectures (mise en place du CERT, création d'un service des sécurités au cabinet, renforcement de la mission de coordination interministérielle, de la lutte contre la fraude et du contrôle de légalité) ne concerne pas uniquement le corps préfectoral et les cadres, mais chacun d'entre vous. C'est pourquoi, des groupes de travail ont été constitués pour recueillir l'expérience de ceux qui souhaitent y participer.

Les représentants du personnel y ont été invités.

J'en profite pour les remercier pour leur esprit de responsabilité lors de nos rencontres, que ce soit les comités techniques, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, des comités locaux d'action sociale ou encore lors de nos échanges informels avec le secrétaire général ou moi-même.

Notre organisation s'adapte parce que notre environnement évolue, parce qu'avec le numérique, nous disposons de nouveaux outils, parce nous avons le souci constant de rendre un service plus efficace à nos concitoyens, mais aussi parce que nous avons le devoir d'assurer la continuité de l'action de l'Etat.

Je ne vous dresserai pas la liste de toutes les actions que nous menons, au quotidien ou plus exceptionnellement, des actions souvent conduites avec d'autres partenaires, services de l'Etat, collectivités locales, les acteurs de la société, entreprises, associations.

Nos missions, vous les connaissez : assurer la sécurité, renforcer la cohésion sociale, participer au développement, veiller à la bonne administration du territoire.

Je voudrais néanmoins mettre l'accent sur quelques priorités de 2017 :

- la lutte contre le terrorisme et la radicalisation et l'attention portée aux grands rassemblements ; j'ai pu constater, cet été, la capacité opérationnelle du service interministériel de défense et de protection civiles ;
- la sécurité routière qui reste un sujet préoccupant malgré les bons résultats enregistrés en 2016 ;
- le développement, notamment dans les territoires ruraux avec l'élaboration de contrats de ruralités ;
- la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunal, dans un cadre juridique d'une complexité extrême ;
- l'activité économique et l'emploi ;
- et, bien sûr, l'organisation des élections ainsi que la réussite de nos réorganisations.

Ces missions constituent des enjeux fondamentaux et nécessitent un Etat efficace et réactif fondé sur les valeurs républicaines qui légitiment son action, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, valeurs dont nous avons à assurer la défense et la promotion.

Ces missions demandent de la rigueur, de l'attention et de l'humanité dans nos relations avec nos concitoyens.

Je sais pouvoir compter sur vous pour les mener à bien.

Pour conclure, j'ai choisi une citation d'Alessandro Manzoni, écrivain du XIX^{ème} siècle : « Du bon sens, il y en avait, mais il se tenait caché par peur du sens commun. »

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, d'épanouissement personnel et professionnel pour 2017.